

Assainissement et eau pour tous : Un cadre d'action global

Note de synthèse des co-présidents de séance de la Réunion de haut niveau du 23 avril 2010

INTRODUCTION

Bien que l'assainissement et l'eau potable sous-tendent tous les aspects du développement humain et économique, quelques 2,5 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à un assainissement de base et près de 900 millions sont privés d'accès à l'eau potable. Les investissements sont particulièrement faibles dans les pays où l'accès à ces services est le moins répandu.

Une Réunion de haut niveau de l'initiative Eau et Assainissement pour tous à été organisée le 23 avril 2010 par l'UNICEF au siège de la Banque mondiale, précédant les réunions de printemps de cet organisme. L'objectif de cette réunion était de stimuler le dialogue entre des Ministres des finances et des dirigeants du secteur assainissement et eau afin d'améliorer leur compréhension commune de la façon dont les investissements dans les services d'assainissement et d'eau favorisent le développement social et économique. La réunion a rassemblé des ministres et des hauts fonctionnaires de pays en développement, des représentants de haut niveau des pays bailleurs de fonds, des institutions multilatérales et de la société civile (voir Annexe 1).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe 2. À la suite des déclarations liminaires des représentants de l'UNSGAB, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et des États-Unis, l'OMS a souligné l'importance du secteur et présenté les défis auxquels il était confronté en s'appuyant sur les conclusions du rapport GLAAS 2010, la Thaïlande a présenté l'impressionnant taux de couverture qu'elle a atteint grâce à la priorité accordée au secteur dans la politique nationale. Dans une déclaration rédigée sur la base d'un dialogue entre 19 pays organisé le 22 avril, les ministres responsables des questions d'assainissement et d'eau ont présenté leur perspective sur les problèmes auxquels font face les pays en développement et les bailleurs de fonds partenaires. Les Ministres des finances et les autres participants ont débattu des implications et des actions à entreprendre.

DÉCLARATION DES MINISTRES CHARGÉS DES QUESTIONS HYDRAULIQUES

La ministre sud-africaine de l'eau et de l'environnement, Mme Buyelwa Sonjica, a présenté la déclaration adoptée par 16 ministres d'Afrique et d'Asie responsables des questions d'assainissement et d'eau (texte complet de la déclaration à l'Annexe 3) au cours d'une réunion préliminaire à la Réunion de haut niveau. Par cette déclaration, les ministres en question s'engagent à :

- **Faire connaître et apporter la preuve des avantages** que constituent les investissements dans le secteur eau et assainissement afin que celui-ci bénéficie d'une plus haute priorité dans les budgets nationaux.
- **Mettre au point des plans nationaux crédibles** pour atteindre les cibles des OMD concernant l'eau et l'assainissement et pour assurer des services viables ; ce qui

Note de synthèse des co-présidents de séance sur la Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous

implique d'améliorer les procédures de planification, les procédures budgétaires, les procédures de mise en œuvre et de suivi et de faire la promotion de l'évaluation par les pairs de ces plans sectoriels.

- **Donner au secteur des instances de directions renforcées** et assurer la coordination nécessaire à la mise en œuvre de plans nationaux, y compris en établissant des rôles et des responsabilités clairement définis, tout en permettant la coordination de l'action des bailleurs de fonds et en assurant la participation de la société civile.
- **Identifier et remédier aux carences institutionnelles de capacité** qui entravent la mise en œuvre de plans nationaux.
- **Entreprendre le suivi et un examen annuel** des progrès accomplis par rapport aux objectifs des plans nationaux avec la participation de toutes les parties prenantes. Afin d'affiner et d'approfondir les connaissances sur le secteur, les ministres présents se sont engagés à continuer à appuyer les activités de suivi et les activités de préparation du rapport GLAAS menées au niveau national ainsi que les activités du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement et, où cela est pertinent, les Examens de situation de pays.

Les ministres présents ont lancé un appel à l'ensemble des bailleurs de fonds afin d'atteindre les buts suivants :

- **Orienter plus de 50 % de l'aide au développement apportée au secteur vers les pays à bas revenus** d'ici à 2013.
- **Accroître d'ici 2013 le pourcentage de cette aide sectorielle allouée aux services de base** jusqu'à 27 % du total.
- **Augmenter les investissements ayant pour but d'atteindre les cibles des OMD concernant l'eau et l'assainissement**, de façon à ce que la mise en œuvre d'aucun plan national crédible du secteur ne soit entravée par un manque de fonds.
- **Fournir un financement catalytique à une action d'assistance technique** qui aide à résoudre les problèmes institutionnels de capacité et à mettre au point des plans nationaux, permettant ainsi aux pays les plus pauvres de faire une utilisation efficace des investissements accrus consacrés au secteur.
- **Assurer le suivi et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'action d'Accra** sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement dans le secteur eau et assainissement.
- **Mettre sur pied des partenariats ou des accords basés sur la responsabilité mutuelle** entre les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement et entre ces derniers et leurs citoyens.

ACCORD SUR LES ACTIONS CONJOINTES

Au cours de leurs débats (et en s'inspirant des activités préparatoires menées dans leur pays et du dialogue entre les différentes parties prenantes), les participants ont identifié les actions conjointes que les pays concernés et toutes les parties prenantes du secteur devraient entreprendre sur trois plans pour améliorer l'accès à ces services : renforcer la priorité politique qui leur est accordée, promouvoir la prise de décision fondée sur une base factuelle et soutenir de robustes processus nationaux. Un large accord s'est fait pour que le partenariat mondial Assainissement et eau pour tous soit chargé de catalyser une action collective destinée à atteindre les objectifs définis internationalement.

Note de synthèse des co-présidents de séance sur la
Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous

La synthèse ci-dessous constitue le bilan dressé par les co-présidents de séance de la Réunion de haut niveau sur les principaux points du consensus qui s'est dégagé et sur les résolutions communes.

COMPRENDRE LE DÉFI MONDIAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU POUR TOUS

- 1. Les progrès accomplis vers les OMD et l'amélioration de l'accès à ces services sont lents.** 884 millions de personnes n'ont pas d'accès amélioré à l'eau potable et 2,5 milliards sont privé d'un assainissement amélioré. Au rythme actuel, la cible fixée internationalement pour l'assainissement ne sera pas atteinte avant 2049.
- 2. Une priorité particulière doit être accordée à la question de l'assainissement.** L'assainissement est une des cibles des OMD les plus éloignées d'être atteintes, plus particulièrement et sérieusement en Afrique. Un assainissement amélioré est la base indispensable pour accomplir des progrès sur de nombreuses autres cibles des OMD, en particulier sur celles concernant la santé infantile et maternelle, la faim, l'éducation ainsi que la réduction globale de la pauvreté.
- 3. Les conséquences de la négligence des investissements dans le domaine de l'assainissement et de l'eau ont été sous-estimées.** Assainissement et approvisionnement en eau inadéquats sont à la source des infections diarrhéiques et d'autres maladies infectieuses et aggravent les effets de la malnutrition. Une mauvaise santé est la cause immédiate la plus commune de la chute dans la pauvreté et les femmes sont victimes de manière disproportionnée du manque d'accès à ces services. Au niveau d'un pays, les pertes économiques causées par l'insuffisance de ces investissements se chiffrent souvent à plus de 5 % du PNB.
- 4. Les investissements dans le domaine de l'assainissement et de l'eau sont éminemment rationnels d'un point de vue économique et social.** Les avantages économiques d'un accès universel à l'assainissement et à l'eau sont estimés à 171 milliards de dollars par an ; les investissements dans ce domaine donnent un taux de rentabilité global d'au moins 500 %, à un taux annuel minimum de 20 % ou plus ; ils contribuent à l'amélioration de la santé et à la baisse des coûts du système sanitaire, apportent des bénéfices tangibles dans le domaine de l'environnement, font progresser la productivité et la rentabilité des investissements réalisés dans les secteurs de l'éducation et du tourisme. Ces investissements sectoriels sont socialement bénéfiques et contribuent à la paix et à la sécurité et à une situation politique plus stable.
- 5. L'aide apportée au secteur assainissement et eau bénéficie de manière insuffisante aux populations qui en ont le plus besoin.** Au cours des trois dernières années, les engagements concernant l'aide au développement consacrée à ce secteur en faveur des Pays les moins avancés (PMA) et des pays à bas revenus n'ont représenté que 42 % du total. Une partie importante de l'aide au développement apportée à ce secteur ne finance pas les services de base (les sommes consacrées à ces services sont tombées de 27 % à 16 % sur les 5 dernières années) et ne bénéficie pas aux populations les plus démunies. L'aide financière au secteur assainissement et eau, y compris les contributions au titre de l'aide au développement, doit être mieux ciblée en faveur des plus pauvres, des plus vulnérables et des pays ayant pris le plus de retard sur les OMD.
- 6. Les participants ont identifié trois obstacles clés à la réalisation d'un accès universel à l'assainissement et à l'eau :** priorité politique insuffisante qui limite les initiatives et les engagements financiers, faiblesse des processus de décision fondés sur une base factuelle, manque de capacités permettant de mettre au point et en œuvre des stratégies et des plans nationaux.

Les participants se sont largement accordés pour que les actions conjointes suivantes soient entreprises pour relever ce défi :

A. ACCORDER UNE PLUS GRANDE PRIORITÉ AU SECTEUR

- 1. Accorder une plus grande priorité politique à la mise en place d'un accès viable à l'assainissement et à l'eau potable.** L'importance du secteur doit se traduire par des initiatives et une action plus vigoureuses, par la résolution des problèmes clés et par une plus grande attention accordée à l'affectation des ressources disponibles à tous les niveaux et de la part de toutes les parties concernées. Les engagements pris en faveur du secteur assainissement et eau doivent être revus afin d'identifier les domaines où ils pourraient être accrus au-delà des niveaux existants.
- 2. Mettre au point des liaisons intersectorielles plus solides.** Les progrès dans le domaine de l'assainissement et de l'eau sous-tendent ceux qui doivent être accomplis sur de nombreux autres OMD, particulièrement ceux qui concernent la santé infantile et maternelle, l'éducation et la productivité économique globale. La Réunion de haut niveau a reconnu la valeur des approches qui renforcent ces liaisons intersectorielles et qui permettent d'engager un dialogue sur les synergies pouvant être obtenues entre la réalisation des OMD et les autres initiatives qui se rapportent au secteur comme le Partenariat mondial pour la santé (IHP) et l'initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous.
- 3. Promouvoir des postes budgétaires spécifiques pour l'assainissement et l'hygiène.** Les participants sont tombés d'accord pour revoir leurs états financiers et leurs budgets afin d'assurer que des postes budgétaires spécifiques et clairement identifiables soient spécifiquement consacrés à l'assainissement et à l'hygiène.
- 4. Assurer la concrétisation des engagements précédents.** Les participants s'efforceront de travailler avec les dirigeants politiques pour concrétiser les principales déclarations concernant le secteur, en particulier la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide. S'ajoutent à ces engagements de niveau national ceux contenus dans la Déclaration de eThekwin du Conseil des Ministres africains de l'eau, ceux de la réunion de Charm-el-Cheik de l'UA et ceux pris à la réunion de la SACOSAN tenue à Dehli, à celle de l'EASAN à Manille, à celle de LATINOSAN à Iguazu et dans d'autres réunions régionales organisées sur les questions de l'assainissement et de l'eau ainsi que dans la déclaration « Renforcer le partenariat G8-Afrique sur l'eau et l'assainissement » issue du sommet de L'Aquila en 2009.
- 5. Porter les messages de la Réunion de haut niveau à l'attention des chefs d'État et de gouvernement et des médias.** Toutes les parties prenantes entreprendront de porter les messages de la Réunion de haut niveau à l'attention de leurs chefs d'État et de gouvernement et des décideurs de leurs organisations. Le dialogue engagé entre les ministres responsables du secteur et leurs homologues du ministère des Finances doit être poursuivi.

B. PROMOUVOIR LA PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR UNE BASE FACTUELLE

1. **Améliorer les analyses du secteur et partager les solutions qui font preuve de leur efficacité.** Les améliorations apportées au secteur doivent être basées sur des mesures qui ont fait leurs preuves ; ceci implique de renforcer la production d'une information et d'analyses de qualité et de continuer à appuyer les procédures qui encouragent le partage des connaissances sur ces questions entre les différents pays et les différentes régions.
2. **Améliorer le suivi du secteur.** Dans l'intérêt d'une prise de décision mieux informée, les participants encouragent un suivi renforcé du secteur au niveau national¹, des améliorations de la fiabilité et de l'efficacité des processus de suivi au niveau mondial et une collaboration accrue entre ces instances de suivi².
3. **Mieux comprendre et mieux tenir compte de la demande des consommateurs.** La société civile a un rôle spécial à jouer pour présenter les perspectives des plus pauvres entre les pauvres. Dans le domaine de l'eau, l'amélioration de l'éducation et de l'implication des citoyens sur la question de la gestion des ressources hydrauliques peut aider les fournisseurs de service à mieux cerner la demande, à permettre d'exiger que ces fournisseurs rendent compte de leur action et à améliorer la gouvernance du secteur.

C. RENFORCER LA MISE AU POINT ET LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES ET DE PLANS NATIONAUX

1. **Renforcer la direction et la coordination de l'action menée dans le secteur.** Tous les participants ont accepté de collaborer à mettre sur pied une direction unique et responsable et à établir des rôles et des responsabilités clairement définis pour toutes les agences et les autorités impliquées. Les pays en développement, les agences d'aide au développement extérieures, l'ONU et les organisations de la société civile ont renouvelé leur engagement d'assurer une coordination proactive du secteur. Les participants notent qu'il peut être utile de désigner des agences chef de file pour coordonner l'action des groupes parties prenantes de l'action dans le secteur assainissement et eau dans les différents pays et pour aider à l'harmonisation et au dialogue avec les agences gouvernementales qui dirigent cette action.
2. **Mettre au point des cadres de planification nationaux afin qu'un plan national clair soit mis en place pour le secteur.** Les pays en développement ont accepté de renforcer leur politique et leurs plans pour le secteur, leurs capacités, leurs stratégies de financement et leurs procédures de planification et de suivi afin de pouvoir mettre en place un plan sectoriel unique, crédible et actualisé qui porte toute l'attention nécessaire à la question de l'assainissement.
3. **Améliorer l'efficacité de l'aide au développement et la gestion du secteur public.** Les participants ont reconnu la nécessité de donner aux investissements pour l'assainissement et l'eau une importance accrue dans les budgets publics en améliorant la gestion de ces crédits ainsi qu'en augmentant leur volume et en envisageant la mise sur pied de partenariats public-privé. L'harmonisation et l'alignement de l'aide au développement avec les processus nationaux sont indispensables pour pouvoir utiliser pleinement et de manière coordonnée les financements nationaux et extérieurs.
4. **Mettre au point un nouveau mécanisme d'assistance technique pour soutenir les stratégies et les plans nationaux.** Les participants ont convenu qu'il était nécessaire de mettre en place un mécanisme qui permette aux autorités gouvernementales et aux agences d'aide au développement extérieures de collaborer à renforcer les capacités nationales permettant d'appliquer des programmes nationaux et de préparer le passage ultérieur à des

¹ Voir Déclaration de Paris et Programme d'action d'Accra et les recommandations sur les mécanismes de suivi nationaux de la Semaine mondiale de l'eau 2009, organisateurs : OMS, GTZ, UNICEF, ONU-Habitat, BMZ, WSP, UNSGAB, SDC, AFD, MAEE, SIWI

² Tels que : AICD, CSO, rapport GLASS, Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement et autres initiatives mondiales et régionales concernant les mécanismes de suivi

Note de synthèse des co-présidents de séance sur la Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous

investissements à grande échelle. Ce mécanisme se concentrera sur les pays ayant pris le plus de retard sur les OMD et où n'existent pas de cadres pour le développement du secteur au niveau national ni pour les contributions d'aide extérieure ; le mécanisme opérera à la demande.

5. **Mobiliser les ressources de toutes les provenances pour appuyer des plans et des stratégies réalistes.** À mesure que les pays en développement prennent des engagements et des mesures positives, les bailleurs de fonds s'efforceront d'apporter leur soutien à ces plans et ces stratégies. Les participants ont convenu de redoubler d'efforts pour améliorer l'efficacité des mesures prises, pour capter de nouvelles sources de financement et explorer de nouveaux mécanismes de financement à partir de sources traditionnelles ou nouvelles afin de pouvoir mettre en œuvre ces plans et ces stratégies.
6. **Améliorer de concert le ciblage des ressources au profit des plus pauvres et des plus vulnérables.** Il faut faire plus pour améliorer le ciblage des ressources, au niveau international, national et à celui des projets individuels. Les participants ont convenu que ciblage doit tenir compte des besoins plus importants des pays à bas revenus, se concentrer sur les pays les plus éloignés d'atteindre les cibles des OMD, sur les services essentiels, accorder une plus grande priorité à l'assainissement et à l'hygiène, et enfin se concentrer encore plus sur l'amélioration de ces services en faveur des plus pauvres et des femmes.

Pour avancer dans ces domaines d'intervention, les participants ont identifié un rôle positif à jouer pour le partenariat Assainissement et eau pour tous : renforcer la volonté politique et les efforts internationaux en faveur du secteur ; les participants à la réunion se sont engagés à entreprendre les actions suivantes :

IMPULSER UN CADRE D'ACTION GLOBAL

1. **Redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs décidés d'un commun accord au niveau international et se concentrer sur les besoins des pays ayant pris le plus de retard.** Les participants agiront de manière concertée et avec l'urgence requise pour atteindre les objectifs concernant l'assainissement et l'eau définis au niveau national et au niveau international pour 2015 et au-delà. Le partenariat Assainissement et eau pour tous se concentrera spécialement sur les régions et les pays le plus en retard sur les cibles fixées et sur les populations les plus pauvres privées de ces services.
2. **Soutenir le partenariat Assainissement et eau pour tous pour catalyser une action collective dans les trois domaines d'action approuvés.** Le dialogue engagé dans le cadre du partenariat Assainissement et eau pour tous devra se concentrer sur les domaines d'intervention qui ont fait l'objet d'un accord, (renforcer la priorité politique accordée au secteur, promouvoir la prise de décision sur une base factuelle et soutenir la mise en œuvre de plans et de stratégies de niveau national) et placer ces questions au premier plan des procédures et des instruments mis en œuvre actuellement au niveau national comme au niveau régional.
3. **Mettre au point des plans d'action et des stratégies qui assurent la réalisation des objectifs fixés d'un commun accord.** Ceci inclura la mise au point de mécanismes catalytiques de soutien financier et de mécanismes d'assistance technique en faveur des pays ayant pris le plus de retard ainsi que la définition de réalisations et de cibles financières spécifiques susceptibles de permettre de stimuler les progrès vers les OMD et éventuellement de les dépasser.
4. **Intensifier les efforts pour améliorer les collaborations et l'efficacité de l'aide au développement.** Le partenariat Assainissement et eau pour tous offre la possibilité d'accomplir de réels progrès dans le dialogue engagé au niveau mondial ainsi que dans les domaines de la responsabilisation et de la transparence sur le secteur. Le partenariat doit

Note de synthèse des co-présidents de séance sur la
Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous

être un instrument qui permette de renforcer au niveau mondial le dialogue amorcé entre les pays en développement, les bailleurs de fonds, les agences multilatérales, la société civile et les autres partenaires au développement ; ceci exigera des efforts supplémentaires de la part de toutes les instances concernées afin de renforcer la collaboration sectorielle et de travailler de manière complémentaire. L'aide au développement peut être rendue plus efficace en évitant la fragmentation, la duplication et les mesures qui font double emploi, en améliorant la transparence et la responsabilité, en intégrant les efforts des différents bailleurs de fonds grâce à des accords sur la « division du travail ».

5. **Participer aux activités future du partenariat Assainissement et eau pour tous.** Contribuer aux activités conjointes du partenariat, y compris en participant aux groupes de travail qu'il organise tels que le groupe sur la gestion financière et le groupe de soutien aux processus nationaux qui mènent une réflexion sur les idées susceptibles de permettre de guider les futures opérations du partenariat Assainissement et eau pour tous, épauler le travail du secrétariat du partenariat, encourager les agences du secteur à se joindre au partenariat Assainissement et eau pour tous, aider à mettre en place son Comité directeur et contribuer à la préparation de la 2^e Réunion de haut niveau prévue pour 2011.
6. **Faire la liaison entre le partenariat Assainissement et eau pour tous et d'autres initiatives.** Des liaisons étroites doivent être réalisées avec d'autres importantes initiatives mondiales et régionales comme les sommets du G8, l'action du Conseil des Ministres africains de l'eau, l'initiative pour l'eau et l'assainissement en milieu rural de la Banque africaine de développement, l'initiative européenne pour l'eau de l'UE, ONU-eau, le sommet des Nations Unies sur les OMD prévu pour septembre 2010 et les efforts entrepris dans le cadre du programme mondial « *Sustainable Sanitation – The 5 Year Drive to 2015* ».
7. **Assurer un suivi de l'impact du partenariat Assainissement et eau pour tous.** Participer aux efforts pour assurer un suivi de l'action du partenariat Assainissement et eau pour tous afin de garantir qu'elle aboutisse à un renforcement de la responsabilité mutuelle, à une amélioration de l'aide au développement et à des contributions accrues en faveur des pays ayant pris le plus de retard.

ANNEXE 1: Participants présents a la réunion

- **Ministres et délégués** (Finances/Eau/Assainissement) de pays d’Afrique et d’Asie : Angola, Bangladesh, Burkina Faso, Tchad, Éthiopie, Ghana, Libéria, Lesotho, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan et Timor Leste.
- **Partenaires au développement** des pays suivants : Allemagne, Autriche, Commission européenne, États-Unis, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse. Globalement entre 2006 et 2008, les crédits alloués par les partenaires participants au dialogue Assainissement et eau pour tous ont représenté environ 88 % de l’aide au développement consacrée au secteur assainissement et eau.
- **Agences financières internationales** : Banque asiatique de développement, Fondation Bill et Melinda Gates, Banque mondiale.
- **Organisations et agences du système des Nations Unies** : PNUD, ONU-HABITAT, UNICEF, UNSGAB, OMS, WSSCC et ONU-Eau
- **Société civile** : ANEW, End-Water-Poverty, FAN-SA et WaterAid.

Participants attendus mais n’ayant pu se rendre à Washington en raison des difficultés entravant le trafic aérien³ ou d’autres circonstances imprévues :

- Banque africaine de développement, Danemark, Suède, Ouganda et Zimbabwe.

Observateurs:

- Australie, Canada, Malawi

Liste des participants - brouillon - attachée

³ L’éruption d’un volcan en Islande a fortement perturbé le trafic aérien dans les jours qui ont précédé la date de la réunion.

ANNEXE 2: Ordre du jour de la Réunion de haut niveau

**Première Réunion de haut niveau annuelle Eau et assainissement
23 avril 2010**

Sous l'égide de l'UNICEF

Co-présidents de séance

*S.A.R. le prince Willem-Alexander des Pays-Bas, Président, UNSGAB
M. Saad Houry, Directeur général adjoint, UNICEF

Réunion organisée dans les locaux de la Banque mondiale

** S.A.R. le prince Willem-Alexander des Pays-Bas a gracieusement accepté de présider la Réunion de haut niveau en dépit d'un très court préavis, le Ministre Trevor Manuel s'étant trouvé dans l'impossibilité de voyager en raisons des perturbations du trafic aérien dues à l'éruption volcanique de l'Eyjafjallajökull.*

ORDRE DU JOUR

14H00	Allocation de bienvenue de S.A.R. le prince Willem-Alexander, Président du comité consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général des Nations Unies (UNSGAB)
	Allocation de bienvenue au nom de l'agence organisatrice de la réunion par M. Saad Houry, Directeur général adjoint de l'UNICEF
	Allocation de bienvenue de la Banque mondiale par Mme Katherine Sierra, Vice-présidente, Développement durable
	Allocation de Mme Maria Otero, Sous-secrétaire d'État pour la démocratie et les affaires internationales, Département d'État des États-Unis
14H30	Exposé : Faire de l'assainissement une priorité nationale, M. Suwaj Siriwatta, Directeur général adjoint du ministère de la santé, Thaïlande
	Exposé : Le défi mondial, Dr. Maria Neira, OMS (liaison vidéo)
	Déclaration des ministres du secteur Assainissement et eau
15:00	Synthèse des exposés et ouverture des débats par le Président de séance
	Débats : Des mesures concrètes pour faire des progrès : A. La question de la priorité politique à accorder au secteur B. La prise de décision fondée sur une base factuelle C. L'appui aux processus et à la planification de niveau national Débats animés par Jamal Saghir, Directeur, Énergie, eau et transports, Banque mondiale
16H25	Résumé synthétique et conclusion du Président de séance

16H30	FIN de la réunion
-------	-------------------

ANNEXE 3 : Déclaration des ministres chargés des questions hydrauliques

Assainissement et eau pour tous : un cadre d'action global

Déclaration des ministres chargés des questions hydrauliques

Nous, ministres responsables des questions d'eau et d'assainissement de plusieurs pays d'Afrique et d'Asie⁴, réunis à Washington le 22 avril 2010 pour préparer la première Réunion de haut niveau sur le cadre d'action global Assainissement et eau pour tous du 23 avril 2010, avons adopté la déclaration suivante :

Préambule

Près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une source d'eau potable et 2,5 milliards sont privé d'un assainissement amélioré. Chaque année, 2,2 millions d'enfant meurent de maladies liées à l'eau et à l'assainissement. Les conséquences sanitaires, sociales et économiques de cette situation pour nos pays sont vertigineuses. Au rythme actuel, la cible fixée internationalement pour l'assainissement dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne sera pas atteinte, la cible concernant l'eau sera par contre atteinte d'ici 2015, mais 672 millions de personnes n'en resteront pas moins privés d'accès à l'eau potable. Cette situation est inacceptable et se perpétue aux dépens des conditions de vie des plus pauvres, en particulier des femmes. Les résultats médiocres de notre secteur freinent les progrès sur tous les autres OMD.

L'eau est essentielle à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et les effets des changements climatiques se feront essentiellement sentir dans le domaine de l'eau. Eau potable et assainissement doivent être envisagés dans le contexte global de la gestion des ressources hydrauliques au niveau régional et local qui fait de la coopération entre les principales parties prenantes une nécessité essentielle.

Les conséquences sociales, sanitaires et économiques de la négligence des investissements dans l'assainissement et l'eau ont été sous-estimées. Un mauvais assainissement et une mauvaise qualité de l'eau sont susceptibles de provoquer une chute dans la pauvreté et les pertes économiques causées par l'insuffisance de ces investissements se chiffrent souvent à plus de 5 % du PNB. Les avantages économiques d'un accès universel à l'assainissement et à l'eau sont estimés à 171 milliards de dollars par an ; les investissements dans ce domaine donnent un taux de rentabilité global d'au moins 500 %, à un taux annuel de 20 % ou plus.

L'aide apportée au secteur assainissement et eau est mal ciblée vers les populations les plus pauvres. Les engagements concernant l'aide au développement consacrée à ce secteur en faveur des Pays les moins avancés (PMA) et des pays à bas revenus ne représentent que 42 % du total. Une partie importante de l'aide au développement apportée à ce secteur ne finance pas les services de base et ne bénéficie pas aux populations les plus démunies ; les sommes consacrées à ces services sont ainsi tombées de 27 % à 16 % au cours des cinq dernières années. De plus, seulement 37 % de

4

Note de synthèse des co-présidents de séance sur la Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous

ces sommes ont été consacrés à l'assainissement par comparaison avec 63 % en faveur de l'approvisionnement en eau ; finalement, en proportion du total de l'aide au développement investie de 2000 à 2008, les sommes consacrées à l'assainissement et à l'eau ont baissé de 6,3 % à 4,7 %.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et le Programme d'action d'Accra (2008) doivent être plus rigoureusement appliqués dans le secteur assainissement et eau pour pouvoir atteindre les cibles fixées dans les OMD, ce qui implique d'améliorer la collaboration entre toutes les parties afin de mieux tirer partie de l'aide au développement.

La Vision Africaine de l'eau pour 2025, la déclaration des chefs d'État et de gouvernement africains présents en 2008 à la réunion de Charm-el-Cheick de l'Union Africaine, la déclaration de eThekweni sur l'assainissement (2008) et les engagements pris à la réunion de la SACOSAN à Delhi fournissent les grandes lignes de la manière dont nous entendons atteindre les cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement qui concernent l'eau et l'assainissement. Le défi qui se présente maintenant est de liquider les goulots d'étranglement et les entraves qui freinent les progrès du secteur et de nous assurer que celui-ci bénéficie d'une plus haute priorité politique dans nos pays comme au niveau international.

Nous avons par conséquent, de concert avec les bailleurs de fonds et les organisations de la société civile, établi le partenariat Assainissement et eau pour tous pour servir au niveau mondial de plate-forme à notre dialogue, à notre responsabilité mutuelle et au suivi des progrès réalisés par rapport à nos engagements de mettre en place un accès universel et viable à l'assainissement et à l'eau potable. Cette plate-forme nous permettra d'atteindre conjointement les cibles fixées et d'entreprendre les actions prévues dans nos déclarations et d'assurer que toutes les ressources disponibles sont consacrées en priorité au secteur et correctement ciblées. Le partenariat Assainissement et eau pour tous nous permet de travailler ensemble dans un cadre d'action commun, transparent, responsabilisant et axé sur les résultats.

Nous nous engageons à :

- **Faire connaître et apporter la preuve des avantages** que constituent les investissements dans le secteur assainissement et eau afin que celui-ci bénéficie d'une plus haute priorité dans nos budgets nationaux.
- **Mettre au point des plans nationaux** crédibles pour atteindre les cibles des OMD concernant l'eau et l'assainissement et pour assurer des services viables ; ce qui implique d'améliorer les procédures de planification, les procédures budgétaires, les procédures de mise en œuvre et de suivi et de faire la promotion de l'évaluation par les pairs de ces plans sectoriels.
- **Donner au secteur des instances de directions renforcées** et assurer la coordination nécessaire à la mise en œuvre de plans nationaux, y compris en établissant des rôles et des responsabilités clairement définis, qui permette également la coordination de l'action des bailleurs de fonds et assure la participation de la société civile.
- **Identifier et remédier aux carences institutionnelles de capacité** qui entravent la mise en œuvre de plans nationaux.
- **Entreprendre le suivi et un examen annuel** des progrès accomplis par rapport aux objectifs des plans nationaux avec la participation de toutes les parties prenantes concernées. Afin d'affiner et d'approfondir les connaissances acquises sur le secteur, les ministres présents se sont engagés à continuer à appuyer les activités de suivi et les activités de préparation du rapport GLAAS menées au niveau national ainsi que les activités du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement et, où cela est pertinent, les Examens de situation de pays.

Nous lançons un appel à l'ensemble des bailleurs de fonds afin d'atteindre les buts suivants :

- Orienter d'ici 2013 plus de 50 % de l'aide au développement apportée au secteur vers les pays à bas revenu
- **Accroître le pourcentage de cette aide allouée sectorielle aux services de base** jusqu'à 27 % du total d'ici à 2013.
- **Augmenter les investissements ayant pour but d'atteindre les cibles des OMD concernant l'eau et l'assainissement** de façon à ce que la mise en œuvre d'aucun plan national crédible du secteur ne soit entravée par un manque de fonds.
- **Fournir un financement catalytique à une action d'assistance technique** qui nous aide à résoudre nos problèmes institutionnels de capacité et à mettre au point nos plans nationaux, permettant ainsi aux pays les plus pauvres de faire une utilisation efficace des investissements accrus consacrés au secteur.
- **Assurer le suivi et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'action d'Accra** concernant l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement pour le secteur eau et assainissement.
- **Mettre sur pied des partenariats ou des accords basés sur la responsabilité mutuelle** entre les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement et entre ces derniers et leurs citoyens.

Nous nous engageons à participer à la prochaine Réunion de haut niveau Assainissement et eau pour tous et à y rendre compte de nos progrès, nous appelons l'ensemble des bailleurs de fonds à prendre le même engagement.